

COQUELICOT

Association de Parents
d'Enfants Sourds et Malentendants

*. . . du nom de cette fleur légère et fragile comme nos enfants,
qui résonne comme cochlée, instrument essentiel du système auditif . . .*

RAPPORT D'ACTIVITES mai 2010 - décembre 2011



SOMMAIRE

1. QUI SOMMES-NOUS ?	2
1.1 STATUTS	2
1.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
1.3 MEMBRES ADHERENTS	2
1.4 MEMBRES BIENFAITEURS	2
1.5 MEMBRES D'HONNEUR	2
2. NOTRE PROJET	3
2.1 INTEGRATION SCOLAIRE EN MILIEU ORDINAIRE	3
2.2 INTEGRATION SOCIALE ET CULTURELLE	3
3. RESSOURCES FINANCIERES	4
4. ACTIONS REALISEES	4
4.1 INFORMATION	4
4.2 COMMISSION FORMATION/ENTRAINEMENT LPC	4
4.3 COMMISSION FORMATION/ENTRAINEMENT LSF	4
4.4 COMMISSION ARTS ET SPECTACLES	4
4.5 COMMISSION INTEGRATION SCOLAIRE	4
4.6 RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES	4
5. POUR LE FUTUR !	5
5.1 INFORMATION	5
5.2 CORRESPONDANCE ALPC	5
5.3 FORMATIONS	5

1. QUI SOMMES-NOUS ?

1.1 Statuts

- Association loi 1901 - Activité : Culturel/Social/Technique et Recherche
- Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence : le 07/01/2004
- Publication au Journal Officiel : le 07/02/2004 - N° de parution 20040006 - N° d'annonce 190
- Membre de l'URAPEDA¹-PACA
- Siège social : Le Mas des Nigelles B - 34, avenue René Cassin 13100 Aix-en-Provence

1.2 Conseil d'Administration

- Président : Valia GUILLARD
- Vice-président : Marie-Chrystel BONNAMOUR
- Trésorier : Gaétan GUILLARD
- Secrétaire : Stéphane JOURJON

Sont également membres du conseil d'administration :

- Stéphane BONNAMOUR
- Emmanuel FERNANDES
- Geneviève JOLLY
- Marie BLANCHET
- Jéssahel TOURRES

1.3 Membres adhérents

Les membres adhérents de l'association sont exclusivement parents d'enfants sourds ou malentendants appareillés ou implantés et tous intégrés en milieu scolaire ordinaire. A la date du 31 décembre 2011, 34 familles sont adhérentes dont 12 sont à jour de leur cotisation. Les 35 enfants concernés sont localisés sur Aix-en-Provence, Auriol, Cabriès, Carnoux en Provence, Clermont-Ferrand, Cucuron, Fuveau, Gardanne, Istres, La Barben, La Ciotat, La Couronne, Le-Puy-Ste-Réparate, Marseille, Marignane, Martigues, Orgon, Pont de l'Isère, Puyricard, Roquevaire, Saint Julien en Saint Alban, Valence, Villelaure.

1.4 Membres bienfaiteurs

Les membres bienfaiteurs de l'association sont au nombre de 115 à la date du 31 décembre 2011.

1.5 Membres d'honneur

Les membres d'honneur sont Marianne PERSONNIC et Christelle ACHAINTE, orthophonistes sur Aix-en-Provence ; Audrey COLLEAU, orthophoniste sur Marseille ; et Stéphane ROMAN, ORL-audiophonologiste à l'hôpital de la Timone.

¹ Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs

2. NOTRE PROJET

Rappel de l'objet de l'association :
"favoriser l'intégration scolaire, sociale et culturelle
des enfants déficients auditifs communiquant oralement"

2.1 Intégration scolaire en milieu ordinaire

- La loi d'orientation de 1975, relative à l'intégration scolaire, précise que : « [...] *tout enfant handicapé doit bénéficier d'une scolarité, de préférence en classe ordinaire* [...] ».
- La loi du 11 février 2005, dans son volet sur la scolarité, précise que : « [...] tout enfant devra être inscrit dans l'école du quartier où il réside, bénéficiant des aides complémentaires qui seront nécessaires à sa participation effective et pouvoir suivre un parcours ininterrompu jusqu'à l'enseignement supérieur [...] ».
- Les enjeux d'une telle intégration sont multiples : maîtrise de la langue orale et écrite, intégration sociale et enrichissement de la personnalité, apprentissage de la tolérance, alternative à la solution de placement en école spécialisée (parfois loin des familles).
- Les chances de réussite de cette intégration en milieu scolaire ordinaire sont réduites sans l'intervention d'une interface de communication. Ce professionnel, dans le rôle du codeur LPC, répète en simultané et en muet, tous les échanges verbaux au sein de la classe. Il permet ainsi une réception sans ambiguïté des enseignements et favorise donc les apprentissages de l'enfant sourd intégré.

Le projet initial de l'association avait été défini en 2004 comme tel :

A la demande des parents et des équipes éducatives (directeurs d'établissement, enseignants, orthophonistes) et en complément des aides déjà accordées par l'Etat, l'association COQUELICOT se donne pour mission principale de faciliter l'intégration scolaire et culturelle de ses enfants déficients auditifs, par l'intervention (dans le cadre de la classe, d'un soutien scolaire et de sorties culturelles) de professionnels du Langage Parlé Complété : les "codeurs LPC".

Fort de notre soutien, l'URAPEDA-PACA Corse a monté, sur la période 2005-2006, un projet de création de SAFEP-SSEFIS dans le département des Bouches-du-Rhône. Basé aux Milles, ce service a vu le jour en octobre 2006 et propose actuellement, à une trentaine d'enfants de 0 à 20 ans localisés dans les Bouches-du-Rhône (excepté Marseille), une prise en charge incluant l'intervention (en classe, en soutien et lors d'activités extra-scolaires) d'interfaces pédagogiques et de communication, utilisant notamment le LPC et la LSF, et de psychologues en éducation cognitive.

La prise en charge en classe des enfants de notre association correspond donc à notre objectif initial mais le nombre d'enfants concernés étant en constante augmentation, nous restons vigilants sur l'aspect quantitatif de l'agrément du SAFEP-SSEFIS et l'aspect qualitatif des services proposés.

En tant qu'association membre de l'URAPEDA-PACA Corse, le SAFEP-SSEFIS « Les Alpilles » reçoit tout notre soutien, notamment pour appuyer l'augmentation du nombre d'enfants pouvant être pris en charge et relayer les demandes des parents en attente.

Le poids des parents dans la définition des orientations et projets des SAFEP-SSEFIS de l'URAPEDA-PACA Corse se réduit d'année en année d'autant plus que les contraintes législatives et budgétaires augmentent. Dans le 13, COQUELICOT est la seule association sur laquelle les parents peuvent s'appuyer. Cependant, très peu de nouvelles adhésions ont été enregistrées ces dernières années alors que le nombre d'enfants pris en charge a augmenté. De plus, sans retours positifs ou négatifs exprimés par les parents quand à la prise en charge de leurs enfants, COQUELICOT est dans l'incapacité de transmettre ces éléments lors des CA où se définissent les besoins des usagers que nous sommes.

2.2 Intégration sociale et culturelle

Depuis 2007, nos activités ont été recentrées sur le 2^{ème} volet de notre projet, à savoir l'intégration sociale et culturelle des enfants sourds dans nos communes.

3. RESSOURCES FINANCIERES

Cf. Bilan financier en pièce jointe.

Le montant de l'adhésion 2010 était fixé à 20 € par famille.

Les employés d'Arkema, premier chimiste français, ainsi que de ses prestataires, ont organisé une rencontre sportive au profit de l'association COQUELICOT le samedi 14 mai 2011 à la Penne-sur-Huveaune. Quelques enfants de COQUELICOT étaient présents et ont pu jouer un match de foot en salle avant la remise des trophés et une enveloppe de 1888,50€.

4. ACTIONS REALISEES

4.1 Information

Le but de cette action était de faire connaître l'association et son projet aux parents susceptibles d'y adhérer et en recherche de renseignements, aux professionnels (pédiatres, ORL, enseignants, psychologues, ...) entourant nos enfants et de sensibiliser le public et les pouvoirs publics à nos revendications :

- Maintien et enrichissement du site Internet <http://www.coquelicot.asso.fr> (moyenne de 3000 visites par mois) ;
- Promotion de l'association et de son action via le reportage « 7 minutes pour une vie » dans le Magazine de la santé sur France5 du 30 mai au 3 juin 2011 ;
- Diffusion de la plaquette de l'association ;
- Intervention chez RTE durant la semaine du handicap : organisation de tables rondes sur la surdité.

4.2 Commission formation/entraînement LPC

- Formations LPC : 2 sessions d'initiation ont été organisées (week-ends du 29, 30 janvier et 13 février 2011, et du 7 et 8 mai 2011) par Valia GUILLARD et Fabienne SABATIER dans les locaux de l'URAPEDA-PACA Corse aux Milles ;
- Entraînement LPC : Philippe et Marie BLANCHET ont assuré des séances d'entraînement (samedis 9 avril, 14 mai, 19 novembre et 3 décembre 2011) dans les locaux de l'Oeuvre de la Jeunesse Jean-Joseph Allemand à Marseille ;

4.3 Commission formation/entraînement LSF

- Formation LSF : 1 session de formation (niveau 1) a eu lieu du 3 novembre 2010 au 30 avril 2011 dans les locaux de l'URAPEDA-PACA Corse aux Milles ;
- Entraînement LSF : des séances d'entraînement à la LSF ont suivies la formation et ont eu lieu dans les locaux de Kid&Sens dans le centre d'Aix-en-Provence.

4.4 Commission arts et spectacles

- Pas d'action réalisée.
- Laurence Jourjon reprend la responsabilité de cette commission.

4.5 Commission intégration scolaire

- Pas de sollicitation.

4.6 Relations avec les partenaires

- Représentation de COQUELICOT au conseil d'administration de l'URAPEDA-PACA Corse : Christine BONO, Raymond BUES (secrétaire) et Gaétan GUILLARD (vice-président).
- Association CHLOE (63) : cas de refus d'attribution de l'AEEH pour des enfants implantés. Raison invoquée : appareillage trop efficace !

5. POUR LE FUTUR !

5.1 Information

- Poursuite des mises à jour régulières du site Internet (actualités, témoignages de parents, ...) ;
- Promotion de l'association et de son action via la rédaction d'articles : LPC-Infos (revue mensuelle de l'ALPC), journaux régionaux (La Provence, Accents, Aix-en-Dialogue, Courrier d'Aix), ...

5.2 Correspondance ALPC

- Valia GUILLARD demande un soutien voire son remplacement pour la place de correspondant ALPC dans le 13.

5.3 Formations

- Formation LSF : COQUELICOT se propose de financer en partie une formation (niveau 2) qui pourrait débiter dès la rentrée scolaire prochaine (les modalités pratiques restent à finaliser : lieu, fréquence, participation).
- Formation à l'utilisation d'un clavier numérique en prévision de l'entrée au collège : contact ergothérapeute.

**L'ASSOCIATION, C'EST NOUS, C'EST VOUS !
NOUS ATTENDONS VOS PROPOSITIONS POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE
UN PROJET QUI RESSEMBLE A NOS ENFANTS :
IMAGINATIF, JOYEUX ET PLEIN D'ENERGIE !**